



Le 13 octobre 2021

Alors qu'un montage vidéo du dernier Conseil Municipal de Cachan a été diffusé par le maire « Libres » de L'Haÿ-les-Roses, altérant ainsi volontairement la réalité des propos et des faits de cette séance publique, la Ville de Cachan souhaite rappeler son attachement aux valeurs de la République et à ses institutions, portées par des femmes et des hommes engagés au quotidien auprès des populations.

Le 30 septembre dernier, lors du Conseil Municipal de Cachan et à l'occasion d'une délibération portant sur la mise à jour des effectifs municipaux, des élus d'opposition ont dévié du sujet pour lancer un débat sur l'armement de la police municipale. Cet échange a suscité une controverse entre les élus et des propos non maîtrisés ont été tenus. Une partie de l'opposition a fait le choix de théâtraliser sa sortie de salle, amorçant volontairement la polémique. Dans les minutes qui ont suivi, la Maire de Cachan a pourtant confirmé son attachement aux principes et aux valeurs de la République.

Hélène de Comarmond, Maire de Cachan, a tenu à clarifier l'engagement et la position de la commune en matière de sécurité et de tranquillité publique ainsi que dans le domaine de la prévention et de la médiation. Elle a rappelé l'attachement de la majorité municipale à l'action et au travail des policiers, nationaux et municipaux, ainsi que la complémentarité des missions de chacun pour assurer les conditions nécessaires au bien-vivre des habitant·es. Elle a également insisté sur le besoin de moyens indispensables à l'exercice de ces fonctions. Dans les jours qui ont suivi, cette position a été réaffirmée auprès des autorités compétentes.

La Ville de Cachan œuvre pour le développement de la prévention en matière de sécurité depuis la création de la Police Municipale en 1980. Depuis sa création, les dispositifs de coordination, permettant une collaboration appuyée entre Police nationale et municipale, ont été mis en place, toujours renouvelés et amplifiés encore récemment.

Ainsi, des actions communes se déroulent fréquemment sur le territoire, la Police municipale apportant son soutien dans un grand nombre de situations.

Or, il semblerait que cette mise au point, lors de la séance, n'ait pas trouvé l'écoute de ces élus d'opposition qui, aujourd'hui, préfèrent relayer un vidéo-montage diffusé sur les réseaux sociaux par l'édile de la ville voisine, et qui ne fait qu'entretenir cette polémique stérile.

Publié lundi soir par le Maire « Libres » de L'Hay-les-Roses, ce montage trompeur, manipulant des faits, présente des propos tronqués et montés pour porter atteinte à la pratique profondément républicaine de la Maire de Cachan, qui n'a jamais cessé de défendre nos institutions et qui condamne tous les propos qui peuvent être tenus et qui portent atteinte aux principes et aux valeurs de la République.

La Ville de Cachan condamne fermement ce montage, dont la scénarisation malveillante nuit et porte atteinte à la commune. Ce Conseil Municipal a fait l'objet d'une diffusion en direct sur les supports de la Ville, et est accessible en replay en intégralité sur le compte Vimeo de la collectivité.

Au regard des conséquences pour la ville et ses habitant.es, Hélène de Comarmond n'exclut pas d'intenter une action en justice, aussi bien à l'encontre de l'auteur du montage vidéo contesté qu'à l'encontre de toute personne qui le reprendrait, en diffusant par-là même une fausse information.